

Ministère de la transition écologique et solidaire  
Agence française pour la biodiversité (AFB)

**Mission de volontariat/ engagement service civique  
A compter du 18 mai 2018**

<b>Objectif de la mission confiée :</b>	Faciliter la valorisation de la biodiversité pour encourager la transition écologique auprès des acteurs, usagers, institutionnels, citoyens, associatifs, professionnels.
<b>Durée de la mission confiée :</b>	12 mois renouvelable 1 fois
<b>Lieu de la mission :</b>	Papeete (98701)

## Description de la mission

### Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017 est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 directions métiers, d'une mission communication et d'un secrétariat général.

La Polynésie française détient la compétence en matière de protection de l'environnement terrestre, marin et littoral. Elle dispose ainsi de nombreux outils de protection et de gestion et différents services administratifs y concourent. En vertu d'un accord-cadre, l'ex-Agence des aires marines protégées devenue Agence française pour la Biodiversité réalise un appui technique auprès du Gouvernement de Polynésie française en matière de gestion d'aires marines protégées/gérées mais aussi de valorisation de la biodiversité qui s'étend désormais au terrestre.

Une antenne de l'Agence a été créée en 2009. Elle est implantée à Papeete, avec un chef d'antenne, assisté de chargés de mission et de VSC. Elle réalise des missions, études, conseils, expertises que lui confient les services ou ministères du Pays. Les domaines ou les projets que l'antenne aborde depuis son installation sont la création et gestion des AMP, la GIZC, la restauration des écosystèmes marins, des analyses écorégionales, les aires marines éducatives, le classement au patrimoine mondial de l'Unesco, l'économie de l'environnement, les déchets de la periculture, etc.

Dernièrement l'Agence a déployé des appels à projets relayés dans les outre-mer et par l'antenne en Polynésie française. Ce dispositif s'ajoute aux projets menés à l'antenne en lien avec les institutions locales et les acteurs socioprofessionnels, usagers.

**Le VSC pourra faciliter les projets permettant de connaître, restaurer, protéger, gérer ou valoriser la biodiversité des espaces terrestres, marins et aquatiques en lien avec les politiques publiques que l'AFB appuie dans ce territoire à forte autonomie. Les projets engageants l'Agence permettent de valoriser la biodiversité dans un esprit de développement durable et transition écologique, autour de la gestion des espaces naturels, de la connaissance ou restauration de la biodiversité, du recueil de données et de leur spatialisation, du développement insulaire dont l'écotourisme et la production halieutique, du recueil des pratiques culturelles polynésiennes liés à la biodiversité.**

### **Descriptif de la mission du VSC :**

En lien avec la cheffe et les chargés de mission de l'antenne et du siège, le VSC mènera diverses missions qui lui permettront de :

- **faciliter** auprès des détenteurs de savoir, le recueil des données biologiques ou des connaissances traditionnelles sur la biodiversité et ses usages ;
- **appuyer** le recueil des savoirs traditionnels aux Marquises (projet PALIMMA 2) et partager sur le PALIMMA 1 ;
- **soutenir** la protection ou la restauration des écosystèmes (replantation de corail, réensemencement de bénitiers, classements, etc.) avec les usagers ;
- **appuyer** l'élaboration de plans de gestion sur des espaces réglementés ou non (PGEM, ZPR, sentiers aquatiques, classements locaux ou internationaux, GIZC, rahui, etc.) avec les acteurs ;
- **valoriser** l'économie insulaire durable favorisant l'adaptation ou l'atténuation du CC ainsi que la transition écologique ;
- **accompagner** l'écotourisme basé sur la biodiversité et les espèces emblématiques ;
- **soutenir** l'appui aux communes et leurs partenaires pour l'aménagement et l'exploitation des ressources primaires ;
  
- **soutenir** les initiatives des acteurs insulaires dans leur diagnostic écorégional de territoire ;
- **faciliter** avec les gestionnaires l'élaboration du plan de gestion du lagon de Moorea dans le cadre du projet RESCCUE ainsi que son évaluation (20% en 2018) ;
  
- **partager** les données spatialisées entre l'AFB et les services du Pays ;
- **valoriser** les partenariats avec les détenteurs ou pourvoyeurs de données (entités Pays ou Etat, SHOM, etc.)
  
- ✓ Le VSC va être sensibilisé au service public et s'impliquer dans des projets qui relèvent de l'intérêt général autour des biens communs, de la transition écologique, des comportements sociétaux liés à l'environnement.
- ✓ Le VSC va découvrir le monde associatif, les décideurs, les professionnels, les experts, la population, les usagers, les riverains, les bénéficiaires.
- ✓ Le VSC va partager avec la société civile, les institutions, l'environnement : leurs défis, leurs enjeux et leurs solutions locales.
- ✓ Le VSC va prendre connaissance de projets scientifiques, techniques, éducatifs, citoyens.
- ✓ Le VSC va apprendre des méthodologies scientifiques, d'ingénierie, collaboratives mais aussi de gestion de projet.
- ✓ Le VSC va s'épanouir dans un environnement professionnel stimulant, encourageant, interactif.
- ✓ Le VSC sera encadré par un mode managérial transversal, de compagnonnage, de développement personnel.
- ✓ Le VSC va acquérir une maîtrise opérationnelle qui succède à l'apprentissage académique.
- ✓ Le VSC cheminera vers l'autonomie par des prises de conscience, l'observation, le « learning by doing », le feedback.
- ✓ Le VSC va vivre le lien social, le lien professionnel, le lien intergénérationnel et l'engagement.

## Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) :  
par courriel à [recrutement@afbiodiversite.fr](mailto:recrutement@afbiodiversite.fr) et [pascale.salaun@afbiodiversite.fr](mailto:pascale.salaun@afbiodiversite.fr)

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1<sup>er</sup> mai 2018**